

Fiche technique Rajasil SHF (peinture à la résine de silicone)

Rajasil SHF: Peinture émulsionnée à base de résine de silicone selon VOB DIN 18363 2.4.1. Il s'agit d'un système de peinture haut de gamme, à pores ouverts, hydrofuge et respectant l'environnement. Il n'y a pas de formation de film.

Propriétés: Excellente perméabilité à la vapeur d'eau et au dioxyde de carbone. Les enduits calcaires peuvent durcir sous la peinture. Très bonne propriété hydrofuge. Réduit les dommages dus au gel, la formation de moisissures et de mousses, les efflorescences, les taches, souvent imputables à une absorption d'eau excessive au niveau de la façade. Les fissures statiques jusqu'à environ 0,2 mm de large peuvent être recouvertes de peinture. Si de l'eau de pluie pénètre par des fissures plus grandes apparaissant éventuellement par la suite, elle séchera rapidement. Protection supplémentaire du revêtement contre les mousses et les attaques fongiques.

Domaine d'application: Couches d'égalisation (une seule couche) et pour une surface qualité (deux couches) sur des supports minéraux porteurs et des anciennes couches porteuses adaptées. En raison de ses excellentes propriétés de diffusion de la vapeur d'eau et de son action hydrofuge, Rajasil SHF est particulièrement recommandée pour les applications dans le domaine de l'assainissement et systèmes composites d'isolation thermique, par ex. sur Rajasil SP (Sanierputzen – enduits d'assainissement), Rajasil KP (Kalkputzen - enduits à la chaux) etc..

N'utiliser que sur des surfaces verticales!

L'utilisateur est seul responsable pour toutes les autres situations d'utilisation.

Composition: Émulsion de polysiloxane, pigments minéraux et matières de charge

Caractéristiques techniques:

s_d :	< 0,05 m
w :	< 0,1 kg / (m ² h ^{0,5})

Consommation:

Rajasil SHF Couche primaire et de finition (selon les caractéristiques de la surface de l'enduit)	env. 0,3 - 0,4 l / m ²
Rajasil NIG (Nano Imprägnierung und Grundierung – Nanoimprégnation et primaire)	env. 0,2 - 0,3 l / m ²

Déterminer la consommation exacte par un essai de peinture sur l'objet.

Support:

Ne convient pas aux:

Bois, clinker, matière synthétique, métal, peintures à l'huile et laques

Convient aux:

Supports minéraux propres, solides, sans efflorescences, tels que enduits neufs et enduits anciens, pierres naturelles, briques, briques silico-calcaires, surfaces en béton et fibrociment, peintures par dispersion intactes et enduits à base de résine synthétique (vérifier l'adhérence - quadrillage)

Les enduits neufs CS II à IV selon DIN EN 998-1 (P II et P III selon l'ancienne norme DIN V 18550) ne peuvent être peints au plus tôt qu'après 10 jours, s'ils présentent une surface sèche régulière. Si les enduits liés à la chaux CS I (P I) sont prédominants, des temps d'attente plus longs devront être observés. La carbonatation doit atteindre une profondeur d'au moins 2 mm. Veillez à un séchage régulier de la surface.

Préparation du support:

Avant de commencer les travaux de peinture, il est impératif de bien protéger les éléments en verre et en métal, les surfaces céramiques, les parements en pierre naturelle etc.

Pour les retouches d'enduit, utiliser du mortier qui, après durcissement, présentera les mêmes propriétés que l'enduit existant (pouvoir d'absorption, résistance, structure de la surface). Avant de procéder aux travaux de peinture, il convient de préparer une surface d'essai pour vérifier la teinte.

Nettoyer le support en profondeur, par ex. par un jet d'eau sous pression, respecter le temps de séchage. En présence de champignons, d'algues et de mousses, traiter avec Rajasil FUNGIZID (fongicide).

Enlever les couches qui ne sont plus porteuses jusqu'à atteindre le support porteur.

Consolider au préalable les enduits minéraux friables, qui ne sont plus suffisamment stables, ainsi que les apprêts minéraux anciens farinants avec Rajasil PF (Putzfestiger - fixateur d'enduit) (voir fiche technique).

Sur les peintures à dispersion stables ou les enduits à base de résine artificielle, appliquer deux couches sans primaire.

Enlever les anciennes peintures dispersion endommagées avec un décapant et de la vapeur surchauffée (les prescriptions locales doivent être respectées).

Les anciennes imprégnations au silicone intactes peuvent sans problème être recouvertes de Rajasil SHF.

Les pierres naturelles doivent être solides, sèches et sans efflorescences. Le Rajasil STRM (Steinrestauriermörtel - mortier de restauration des pierres) doit avoir correctement durci. Nettoyer à l'eau ou par toute méthode appropriée, en profondeur mais en douceur.

Préparation du support:	Après avoir mis en oeuvre les mesures de consolidation, par ex. avec Rajasil OH 100 (Steinfestiger - consolidant OH 100), il convient de respecter un temps d'attente suffisant (env. trois semaines). La maçonnerie en briques silico-calcaires doit être adaptée au type de montage à briques apparentes. Le jointoyage doit être sans fissures, mais pas trop lisse. Surfaces bétonnées : les agents séparateurs présents doivent être enlevés, le cas échéant
Température du support et de mise en oeuvre:	+ 5 °C min., pour les lasures avec Rajasil SHF + 10 °C min. Une température inférieure pendant la phase de durcissement peut avoir un impact négatif durable sur les propriétés du produit.
Mise en oeuvre:	Système de couches de peinture: Les différentes couches peuvent être appliquées au pinceau, au rouleau ou par projection Airless. Il convient de toujours utiliser une seule et même méthode car les différentes méthodes -par ex. pinceau et rouleau sur une même surface - peuvent entraîner des différences de teintes. Primaire: Pour la couche primaire, on utilise Rajasil NIG (Nano Imprägnierung und Grundierung - nanoimprégnation et primaire). Dans le cas de supports très absorbants et au niveau des soubassements, il est recommandé d'appliquer une seconde couche primaire en « mouillé sur mouillé ». Si l'on recouvre d'anciennes imprégnation au silicone, on peut éventuellement renoncer au primaire. Il est recommandé, dans le cas de façades particulièrement exposées (clochers d'église etc.), d'appliquer une seconde couche primaire « mouillé sur mouillé » selon le procédé au trempé, afin de garantir une pénétration régulière. Le cas échéant prévoir une consommation un peu plus élevée. <i>Couche de base:</i> Diluer Rajasil SHF avec. 10 % d'eau max. <i>Couche de finition:</i> Appliquer Rajasil SHF pur ou dilué avec 5 % d'eau. Couche d'égalisation sur enduits de finition minéraux colorés: une ou deux couches de Rajasil SHF. <i>En intérieur:</i> deux couches, sur supports minéraux courants, sans primaire, résistant au lavage selon DIN 53778
Traitement ultérieur:	Il convient de prendre des mesures suffisantes pour protéger la peinture fraîche du soleil direct, du vent, de la pluie et du gel. Un taux d'humidité de l'air élevé rallonge la durée du séchage.
Durée de séchage:	Il convient de respecter une durée de séchage de 12 heures minimum entre chaque étape.
Nettoyage des outils:	À l'eau immédiatement après utilisation
Remarques concernant les colorations en usine:	Les revêtements sont généralement réalisés d'après le nuancier Colfirmat Rajasil ou d'après les échantillons soumis. Avant d'appliquer la peinture, il convient de réaliser un échantillon d'essai et de le comparer à la teinte du nuancier ou à la teinte spéciale demandée. L'exécution et les conditions de mise en oeuvre, de même que la nature, le pouvoir absorbant et la structure superficielle du support, (voir également VOB DIN 18363, par. 3.1.1), les conditions atmosphériques ou les reflets liés à l'environnement peuvent entraîner des modifications de la teinte. Lors de commandes ultérieures, ne pas omettre d'indiquer la date de la première commande, le numéro du lot ainsi que le numéro du bon de livraison ou de la facture. L'utilisation de matières premières minérales peut entraîner de légères différences de teintes entre différentes livraisons. Il est donc vivement recommandé, pour des surfaces constituant un tout, de n'utiliser que des produits provenant de la même livraison. Les différences de teinte par rapport au nuancier ou à l'échantillon fourni, qui font l'objet d'une réclamation après la mise en oeuvre, ne peuvent pas être acceptées. Les différences de teinte imputables aux situations susmentionnées ne constituent pas non plus un motif de réclamation.
Remarques:	Nous ne proposons aucune garantie pour les variations de coloris et de texture au cours du temps sous l'effet des intempéries et des influences de l'environnement, par ex. les agents atmosphériques (particules présentes dans l'air). À ce propos, la fiche technique BFS n° 26 (« changements de couleur de revêtements en extérieur », année 2007) donne des consignes. La bonne aptitude technique est assurée. La formation d'eau de condensation avant et pendant la mise en oeuvre ainsi que pendant le séchage peut entraîner la formation de taches. Ne travailler que si les conditions atmosphériques sont correctes. Dans des conditions défavorables, la formation de micro-organismes, par ex. des mousses, ne peut être exclue et ne peut constituer un motif de réclamation.
Consignes de sécurité:	Protéger les yeux et la peau. Rincer les projections sur la peau à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin. Assurer une bonne ventilation. Porter des gants de protection adaptés. Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion. Tenir le produit hors de portée des enfants. Autres informations : se reporter à la fiche de données de sécurité.
Stockage:	À l'abri du gel et au sec dans le récipient d'origine, pas plus de 12 mois
Contrôle qualité:	Contrôle permanent de la production en laboratoire



Nos informations sont conformes à l'état actuel de nos connaissances et expériences. Elles sont fournies en toute bonne conscience, mais sans engagement de notre part. Sous réserve de modifications en lien avec le progrès technique et le développement des produits. Nos informations servent uniquement à décrire les propriétés de nos produits et services et ne constituent aucunement une garantie. Elles ne dispensent par le client de son obligation de vérifier minutieusement les fonctions et les possibilités d'utilisation des produits par du personnel dûment qualifié. Cette règle s'applique également à la protection des droits de tiers. Le fait de mentionner les noms de marques d'autres entreprises ne constitue pas une recommandation et n'exclut pas l'utilisation d'autres produits équivalents. La publication de la présente version annule et remplace les fiches de données techniques précédentes.

HECK Wall Systems GmbH
Thöläuer Straße 25
95615 Marktredwitz / Germany
T: +49 9231 802-330
F: +49 9231 802-330
www.wall-systems.com